

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00801

Numéro SIREN : 331 277 343

Nom ou dénomination : STE ANDREENNE DE TRAVAUX SAT

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2021 sous le numéro de dépôt 17440

# SOCIETE ANDREENNE DE TRAVAUX - SAT

Société à responsabilité limitée  
 Au capital de 7 622,45 euros  
 Siège social : 6 Avenue des Roses  
 Rimiez Supérieur  
 06730 SAINT ANDRE DE LA ROCHE  
 331 277 343 RCS NICE

## AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2021

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 5 NOVEMBRE 2021

#### RESOLUTION 2. AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 34 184,10 euros de la manière suivante :

##### 1. ORIGINE

- Report à nouveau : .....85 237,15 euros
- Résultat de l'exercice : ..... -34 184,10 euros

##### 2. AFFECTATION DU RESULTAT

- Au poste « Report à nouveau » : ..... -34 184,10 euros

##### 3. POSITIONNEMENT DES COMPTES APRES AFFECTATION

- Le poste « Report à nouveau » : .....51 053,05 euros

##### 4. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES 3 DERNIERS EXERCICES

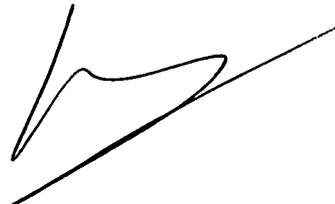
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons :

3 derniers exercices	Le montant des dividendes qui ont été mis en distribution	Le montant des revenus distribués éligibles ou non à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158	
		Éligibles	Non-éligibles
30/06/2020	42 859 €	42 859 €	0 €
30/06/2019	21 429 €	21 429 €	0 €
30/06/2018	0 €	0 €	0 €

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**Pour extrait certifié conforme à l'original,**

**Le Gérant : Monsieur BISSON Georges**



Désignation de l'entreprise		SARL SOCIETE ANDREENNE DE TRAVAUX - SAT			6 Avenue des Roses		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		Rimiez Supérieur			06730 SAINT ANDRE DE LA ROCHE				
SIRET		3 3 1 2 7 7 3 4 3 0 0 0 1 7							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12			Durée de l'exercice précédent * 12				
					Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
					30062021		30062020		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012					
		014		016					
	Immobilisations corporelles*	028	48 722	030	47 718	1 005		1 356	
	Immobilisations financières* (1)	040		042					
	<b>Total I (5)</b>	044	48 722	048	47 718	1 005		1 356	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	53 451	070		53 451		84 220
			072	5 897	074		5 897		7 416
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	58 704	086		58 704		103 570	
	Charges constatées d'avance *	092	2 245	094		2 245		2 637	
	<b>Total II</b>	096	120 296	098		120 296		197 843	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	169 019	112	47 718	121 301		199 200	
<b>PASSIF</b>						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120		7 622		7 622	
	Ecart de réévaluation	124		124					
	Réserve légale	126		126		762		762	
	Réserves réglementées*	130		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132		132					
	Report à nouveau	134		134		85 237		93 471	
	Résultat de l'exercice	136		136		(34 184)		34 625	
	Provisions réglementées	140		140					
<b>Total I</b>	142		142		59 438		136 481		
Provisions pour risques et charges	154		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166		12 621		27 692	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169 30 577 )	172		172		49 242		35 027	
	Produits constatés d'avance	174		174					
<b>Total III</b>	176		176		61 863		62 719		
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		180		121 301		199 200		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		596		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SARL SOCIETE ANDREENNE DE TRAVAUX - SAT</b>		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le <b>30062021</b>		Exercice N-1 clos le <b>30062020</b>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } services * intracommunautaires { 217 }		214			
			218	181 028	329 217	
			222			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		224			
	Production immobilisée *		226	4 031	7 594	
	Subventions d'exploitation reçues		230	19	16 273	
	Autres produits		232	185 079	353 084	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
Variation de stock (marchandises) *			236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	43 377	115 920	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		2 567	
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	33 531	64 084	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * { 243 } { 1 153 } )			244	2 212	2 847	
Rémunérations du personnel *			250	85 457	82 650	
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	41 215	39 488	
Dotations aux amortissements *			254	948	6 098	
Dotations aux provisions			256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * { 259 } dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles { 260 } }			262	12 261	32	
		Total des charges d'exploitation (II)				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(33 922)	39 398	
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290	54	690	
	Charges financières (V)		294		10	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) { 347 } Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) { 348 } }		300	316	116	
			306		5 337	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		310	(34 184)	34 625	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			312	314	34 184	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés { 247 } écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* { 248 }		330	106		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) { 249 } )		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981				
ZFA NG (44. quaterdecies)		345				
Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)		987				
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991				
Investissements outre-mer		344				
Zones de revitalisation rurales (44. quindécies)	138					
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992					
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	354	35 579	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :			360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	372	35 579	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **121 301** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **185 133** euros et un total **charges** de **219 317** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-34 184** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2020** et finit le **30/06/2021**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.